



Commission de Recherche
et d'Information Indépendantes
sur la Radioactivité

La CRIIRAD,
L'Association Française des Malades de la
Thyroïde (AFMT),
Mme Annie Thébaud-Mony, directrice de
recherche honoraire à l'Institut national de
la santé et de la recherche médicale
(INSERM) et présidente de l'Association
Henri Pézerat,
Le Dr Denis Fauconnier.

Valence, le 1^{er} Juin 2016

Madame la Ministre des Affaires Sociales,
de la Santé et des Droits des femmes

Ministère des Affaires sociales, de la Santé
et des Droits des femmes
14, avenue Duquesne
75007 Paris

Madame la Ministre,

Nous avons pris connaissance de la publication dans le BEH du 26 avril 2016 du rapport de l'InVS « Epidémiologie du cancer de la thyroïde, données actuelles » dont Mr Jacques Repussard, directeur général de l'Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire, a écrit la présentation.

Nous espérons trouver dans ce rapport les évolutions d'incidence du cancer de la thyroïde pour les **jeunes populations** notamment celles qui n'ont **pas été exposées aux iodes radioactifs du nuage de Tchernobyl**. Or, seules les courbes d'incidence du cancer de la thyroïde à **partir de l'âge de 30 ans** sont publiées dans ce rapport.

Pourtant, dans le précédent rapport de l'INVS publié dans le BEH en avril 2006, la tranche des jeunes de 10 à 14 ans ou même 0 à 14 ans pour la période 1997/2001 affiche une très forte augmentation d'incidence par rapport aux périodes antérieures, et ce malgré l'exclusion des données de la région PACA et de la Corse. Il est précisé dans ce rapport que ces augmentations ne semblent pas liées au dépistage des tumeurs de petite taille.

Concernant les augmentations d'incidence du cancer de la thyroïde des enfants et adolescents, une analyse approfondie apparaît dans le rapport de 2006 : celui-ci **part du principe que les jeunes nés après le premier juillet 1986 n'ont pas pu être contaminés par les retombées radioactives du nuage de Tchernobyl**.

Deux erreurs fondamentales entachent ce raisonnement :

- l'iode 131, d'une période radioactive de 8 jours, est toujours présent dans l'environnement de plusieurs régions au cours du mois de juillet 1986,
- les jeunes nés à partir du 1^{er} juillet 1986 et jusqu'au début de l'année 1987, ont été contaminés à l'état de fœtus et constituent une cohorte tout aussi vulnérable, si ce n'est plus, aux radionucléides que celle des personnes exposées pendant l'enfance.

On peut se demander comment de telles « erreurs » fondamentales ont pu échapper au comité de lecture de l'InVS et être publiées sans correction dans le Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire.

C'est pourquoi la CRIIRAD, l'Association Française des Malades de la Thyroïde, l'Association Henri Pézerat et le Dr Denis Fauconnier s'associent pour vous demander, Madame la Ministre :

- la publication des courbes d'incidence du cancer de la thyroïde en France, de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte jeune depuis 2001 jusqu'à 2012, publication qui manque cruellement dans le rapport de l'InVS de 2016,
- la nouvelle publication de l'analyse sur les cancers de la thyroïde de l'enfant et de l'adolescent établie par l'InVS dans son rapport d'avril 2006 après correction des erreurs fondamentales.

L'INVS est un service d'état et vous avez toute autorité pour exiger ces informations et ces corrections.

Comptant sur une réponse rapide de votre part, nous vous transmettons, Madame la Ministre, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Etabli au nom des signataires, la CRIIRAD, l'Association Française des Malades de la Thyroïde (AFMT), l'Association Henri Pézerat et le Dr Denis Fauconnier,

Le Président de la CRIIRAD
Roland Desbordes

